

Bordeaux, le 26 décembre 2018



**Direction Départemental des Territoires
Service Environnement Eau et Risque**
Cité administrative, Bat J
34024 PERIGUEUX CEDEX

Direction régionale Nouvelle-Aquitaine

A l'attention de M. Philippe Fauchet

Réf dossier : 24-2018-00280 suivi par Gaëlle BEAUJON
Réf avis : 2018/FL/128
Affaire suivie par : Frédéric LADEUIL

Objet : Effacement de la digue de l'étang de Paugnac sur la Malencourie

Suite à l'examen du dossier d'autorisation environnementale unique transmis pour avis en date du 15 novembre 2018, relatif aux travaux d'effacement de la digue du plan d'eau de Paugnac, commune de Champs Romain, sur la Malencourie, veuillez trouver ci-après l'analyse de mes services sur le volet milieux aquatiques et espèces protégées du document d'incidence :

- Ces travaux seront réalisés sur la Malencourie, cours d'eau classé liste 1, à environ 250 mètres de la confluence avec la Dronne, cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole, classé en listes 1 et 2. Ils consistent en l'effacement d'un plan d'eau en barrage de 4000 m². La digue de 10 à 12 mètres de haut doit être arasée afin de permettre la continuité écologique et sédimentaire du cours d'eau. Pour ce faire les travaux seront réalisés durant une période allant de juin à octobre, une dérivation du cours d'eau et un bassin de décantation de 350 m² seront créés ;
- L'état initial est complet dans l'ensemble pour la partie cours d'eau. Il prend bien en compte les espèces et milieux présents, notamment l'importante station de moules perlières sur la Dronne à l'aval immédiat de la confluence avec la Malencourie. La mulette perlière fait l'objet d'un programme LIFE porté par le Parc Naturel Régional Périgord Limousin ;
- Le dossier est lacunaire concernant les espèces présentes dans le plan d'eau, qui ne sont pas inventoriées dans le dossier. Afin de prévenir l'arrivée d'espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques dans les eaux de la Malencourie et de la Dronne, il est indispensable de les prendre en considération. L'écrevisse américaine *Orconectes limosus* est signalée sur la Malencourie, mais d'autres espèces invasives sont oubliées : écrevisse de Louisiane, perche soleil et poisson-chat. Ces dernières étant présentes dans l'étang de St Saud situé en amont du plan d'eau de Paugnac, leur présence dans l'étang de Paugnac est quasi-certaine ;
- L'effacement de ce plan d'eau est techniquement difficile à réaliser, aussi la période choisie de juin à octobre plutôt favorable pour réussir cette opération devra bien être respectée. Les moyens de réduction des impacts et de contrôles de la qualité de l'eau en phase chantier sont correctement appréhendés : dérivation du cours d'eau, bassin de décantation, sondes automatiques de suivi des matières en suspension, etc. La méthode d'effacement par étapes semble bien étudiée pour limiter les risques de pollutions ;
- Quand le plan d'eau sera déconnecté de la Malencourie, le pétitionnaire prévoit de faire une pêche de sauvetage dans la poche résiduelle du plan d'eau. **Cette mesure est insuffisante car il faudra étendre la pêche de sauvetage à l'aval de la digue sur toute la partie déconnectée.** En effet, compte-tenu de la très forte probabilité de présence d'espèces exotiques envahissantes dans le plan d'eau, des contrôles ou systèmes de piégeages devront être mis en place au niveau du bassin de décantation et/ou du plan d'eau. L'écrevisse de Louisiane pouvant occasionner une prédation sur les mulettes perlières, présentes sur la Dronne, il faudra être très attentif à cette espèce d'écrevisses particulièrement résistante, y compris à des conditions de vie extrêmes (sécheresse, anoxie, forte teneur en matières en suspension,...).

Compte tenu des éléments présentés et sous réserve de la prise en compte des remarques formulées ci-dessus, j'émet un **avis favorable** aux modalités de réalisation du projet.

Mes services restent à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Le Directeur régional,

AFB DR Nouvelle-Aquitaine
La Directrice régionale adjointe
Nicolas SURUGUE **Cheffe du service Police**

Céline LOPEZ

Copie à :

- AFB, le chef du service départemental de la Dordogne (Emilie Dubois)
- Agence de l'Eau Adour Garonne, antenne de Brive